

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 mars 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par M. BON), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU).

Membres excusés : (2) Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membre absent : (1) Mme CHATILLON

Date de convocation : 2 mars 2010

Délibération n° : 10-2010

Objet : Décision modificative n° 1 – exercice 2010

Dans le cadre de l'exécution du budget 2010 et suite à la délibération n° 4 du 12 janvier 2010, il est nécessaire de procéder aux ajustements des crédits ci-après au niveau du budget principal :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement – Dépenses – Ouverture de crédits

| Dépenses | | | | Recettes | | |
|----------|--------|-----------|---|----------|--------|-----------|
| Chapitre | Nature | Montant | Libellé nature | Chapitre | Nature | Montant |
| 65 | 6574 | 255 000 € | Subventions de fonctionnement aux associations | | | |
| | | | Remboursements de frais pas d'autres redevables | 70 | 70878 | 255 000 € |

Les membres du Conseil d'Administration valident cette décision modificative.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAG : 1

Receveur Municipal : 2

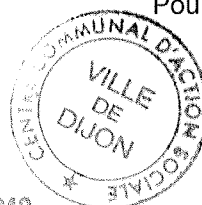
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 MARS 2010



10 MARS 2010



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM